

<http://clg-gaston-jollet-salbris.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article17>

Fonctionnement de l'infirmérie

- PÔLE MEDICO-SOCIAL - INFIRMERIE -



Date de mise en ligne : mardi 2 septembre 2025

L'infirmière intervient sur le collège (à 70% de son temps de travail) et sur les écoles du secteur (à 30%).

Horaires de l'infirmérie (Mme RUELLÉ)

[H Télécharger ce document PDF](#)

Lorsque l'infirmérie est fermée, les élèves sont pris en charge par la vie scolaire.

Rappel : Toute prise de traitement médicamenteux doit être signalé par les responsables légaux et accompagné d'une ordonnance.